

## **Thales va acquérir la participation de la famille Gorgé dans Exail, en vue de lancer une offre publique d'achat pour 100% du capital de l'entreprise**

Thales (Euronext Paris : HO) annonce aujourd'hui avoir signé un accord engageant avec la famille Gorgé pour l'acquisition de leur participation combinée de 35,51 %<sup>1</sup> dans Exail Technologies (« Exail » ; Euronext Paris : EXA), en vue d'acquérir 100 % d'Exail, par le biais d'une offre publique d'achat obligatoire, au prix de 134,00 € par action<sup>2</sup> pour chacune des deux étapes de l'offre.

- Avec cette acquisition, Thales vise à accroître sa position sur le marché de la lutte sous-marine et à étendre ses capacités dans les systèmes de navigation inertielle grâce à l'expertise complémentaire d'Exail.
- La transaction est basée sur un prix de 134,00€ par action Exail, reflétant une prime de 44% par rapport au cours non affecté de l'action Exail au 25 juin 2026<sup>3</sup>, ce qui représente une valorisation d'Exail à 3,9 milliards d'euros.
- Thales anticipe une création de valeur significative pour ses actionnaires grâce à cette acquisition :
  - Opération relative sur le chiffre d'affaires et le profil de marge d'EBIT Ajusté de Thales ;
  - Impact sur l'EBIT Ajusté des synergies de revenus et de coûts supérieur à 90 M€ d'ici 2032 ;
  - Relation du BPA (Bénéfice Par Action) Ajusté la première année<sup>4</sup> ;
  - ROCE ajusté de la transaction supérieur au WACC dès la cinquième année après le closing.
- L'acquisition est conforme au cadre rigoureux d'allocation du capital de Thales, sans impact sur sa politique de dividende existante.
- La finalisation de l'acquisition de la participation de la famille Gorgé est prévue d'ici le troisième trimestre 2027, sous réserve de l'obtention des approbations antitrust et réglementaires habituelles.
- A l'issue du closing de cette première prise de participation, Thales déposera une offre publique d'achat obligatoire portant sur 100 % des actions d'Exail et des obligations ODIRNANE auprès de l'AMF, avec une clôture prévue début 2028 au plus tard.
- Cette proposition de rapprochement entre Thales et Exail a été unanimement et favorablement accueillie par le conseil d'administration d'Exail. Le conseil d'administration d'Exail sera chargé d'émettre un avis motivé après examen de l'attestation d'équité qui sera émis par un expert

---

<sup>1</sup> Incluant 34,23 % détenus par Gorgé SA, 0,70 % détenus par Jean-Pierre Gorgé et 0,58 % détenus par Raphaël Gorgé ; à l'exclusion d'un million d'actions (environ 5,9 % du capital social) faisant l'objet d'un accord de prêt de titres conclu avec BNP Paribas et Natixis. Dans le cadre de la couverture des obligations ODIRNANE émises par Exail (les « actions prêtées »). En conséquence, 6 052 645 actions (environ 35,5 % du capital social) seront transférées à Thales une fois l'acquisition du bloc finalisée ; les Actions Prêtées qui n'auront pas été déposées dans le cadre de l'offre obligatoire et qui seront remises à Gorgé SA conformément aux conditions des accords de prêt de titres seront acquises par Thales après la clôture de l'offre obligatoire, lors du dénouement de l'accord de prêt ou conformément à tout accord similaire.

<sup>2</sup> L'offre publique d'achat obligatoire couvrira également les obligations ODIRNANE en circulation, pour un prix qui sera cohérent avec le prix par action Exail, sur la base des termes et conditions applicables.

<sup>3</sup> 93,15 € ; Le cours de clôture de l'action Exail à la date précédant les rumeurs indiquant un intérêt potentiel d'un tiers pour l'acquisition d'Exail.

<sup>4</sup> À l'exclusion des coûts de mise en œuvre et de l'impact sur l'allocation du prix d'achat.

indépendant qui sera mandaté à cette fin ; un comité *ad hoc*, nommé par le conseil d'administration d'Exail, supervisera les travaux d'un expert indépendant qui sera désigné dans le cadre de cette transaction.

**Patrice Caine, Président-directeur général de Thales**, a déclaré : « *Avec cette acquisition, Thales et Exail prévoient d'unir leurs forces. Ensemble, grâce à nos talents et à nos capacités, nous renforcerons notre base industrielle de haute technologie et les innovations que nous développons pour nos clients civils et militaires de classe mondiale, tout en renforçant la souveraineté technologique de l'Europe* ».

**Raphaël Gorgé, Président-directeur général d'Exail**, a déclaré : « *La famille Gorgé est heureuse d'annoncer la cession à Thales de sa participation dans Exail. Sous l'impulsion de Gorgé SA, la fusion en 2022 d'ECA Group et d'iXblue a abouti à la création d'Exail, un champion technologique français spécialisé dans la robotique maritime et les systèmes de navigation. Depuis, le développement technologique et la croissance d'Exail ont été exceptionnels. En rejoignant Thales, Exail et ses équipes bénéficieront d'une capacité renforcée à développer des technologies souveraines et duales de premier plan pour une base de clients en croissance à l'échelle mondiale* ».

### **Prise de participation significative dans un groupe industriel de pointe spécialisé dans la robotique, le maritime, la navigation, l'aérospatial, la photonique et les technologies quantiques**

Avec un chiffre d'affaires de 479 M€ en 2025, une croissance à deux chiffres attendue pour 2026 et plus de 2 200 employés, Exail est un groupe industriel dual de haute technologie spécialisé dans les technologies de pointe pour la robotique, la navigation, l'aérospatiale et la photonique. Basé à Paris (France), Exail est un groupe non soumis à l'ITAR (International Traffic in Arms Regulations) qui développe des technologies duales pour des clients civils et militaires dans plus de 80 pays.

A travers son segment Navigation et Robotique Maritime, Exail se positionne comme l'un des leaders mondiaux des centrales de navigation inertielle pour les applications navales, terrestres et spatiales. Le Groupe a également développé une gamme complète de drones sous-marins, de drones maritimes de surface ou de drones maritimes téléopérés, que le Groupe conçoit, construit et équipe selon différentes configurations en fonction du cas d'usage visé. Les drones d'Exail sont intégrés dans des systèmes de drones qui collaborent entre eux, sous la supervision d'un centre de contrôle installé à bord d'un navire ou à terre. La solution phare de l'entreprise en robotique est le système UMIS, un système de drones entièrement autonome de dernière génération dédié à la lutte anti-mines. Exail développe également le DriX, une gamme de drones de surface à haute endurance, capables de répondre à des applications civiles et, de plus en plus, de défense.

Le segment Technologies Avancées d'Exail développe et commercialise des composants de pointe (optiques, photoniques, technologies quantiques) ainsi que d'autres équipements (simulateurs, systèmes de communication embarqués, etc.) que le Groupe commercialise auprès de tiers et intègre dans ses produits de navigation et de robotique maritime.

Exail a constamment affiché une performance financière solide, enregistrant une croissance annuelle moyenne de son chiffre d'affaires de 20 % au cours des trois dernières années, une

marge d'EBIT Ajusté de 11 % en 2025<sup>5</sup> et une hausse significative attendue dans les années à venir, avec la montée en puissance de nouveaux grands programmes.

### **Une transaction porteuse de nombreuses synergies**

Grâce à l'acquisition prévue de 100 % d'Exail, Thales va renforcer son positionnement sur le marché de la lutte sous-marine en bénéficiant de l'expertise significative d'Exail dans la lutte anti-mines dronisée et les systèmes de drones maritimes. La combinaison des portefeuilles de Thales et d'Exail permettra à Thales de proposer des solutions intégrées à ses clients, allant des composants aux systèmes autonomes. La transaction devrait accélérer le développement de leurs solutions respectives de lutte anti-mines dronisée, en optimisant les deux portefeuilles et en les faisant évoluer pour répondre à une large gamme d'exigences opérationnelles.

En associant leurs capacités en R&D, Thales et Exail seront idéalement positionnés pour contribuer davantage à l'innovation dans ces domaines, en particulier dans le secteur clé de la lutte anti-sous-marine dronisée, en s'appuyant sur l'intelligence artificielle déployée au sein de leurs portefeuilles combinés.

L'expertise d'Exail dans les systèmes de navigation inertielle est fortement complémentaire des solutions Thales (gyroscope laser en anneau pour Thales, gyroscope à fibre optique pour Exail). Ce projet permettra de créer un acteur de premier plan couvrant deux des technologies les plus performantes du marché, de renforcer la proposition de valeur de Thales dans les effecteurs et l'aérospatial et d'accroître ses parts de marché sur ce segment en croissance.

Cette acquisition permettra à Thales et Exail de combiner leurs forces complémentaires et d'accélérer leur développement dans le domaine des capteurs quantiques.

Thales est convaincu que des synergies significatives seront générées grâce à une R&D conjointe renforcée et à la combinaison de plateformes commerciales et de production, toutes deux sur de fortes trajectoires de développement. Le Groupe estime que les synergies commerciales pourraient générer 500 millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaire dans les 10 prochaines années. En outre, Thales prévoit que l'optimisation de l'efficacité opérationnelle pourrait contribuer à hauteur de plus de 60 millions d'euros d'EBIT Ajusté supplémentaire d'ici 2030. La contribution totale des synergies à l'EBIT Ajusté devrait atteindre 90 millions d'euros d'ici 2032. Une part significative de ces synergies sera générée au sein de Thales ; les synergies devant être générées au sein d'Exail ont été prises en compte dans le prix d'achat proposé.

### **Une transaction créatrice de valeur pour les actionnaires de Thales**

Compte tenu du profil de croissance et de marge d'Exail, la transaction devrait être relative sur le Bénéfice Par Action Ajusté<sup>6</sup> de Thales dès la première année suivant l'acquisition.

Le prix d'achat de 134,00 € par action Exail implique un multiple EV / 2027 EBIT de c.24x après synergies de coûts, de c.20x après synergies de revenus et de coûts<sup>7</sup>.

Thales s'attend à ce que son levier financier net *pro forma* 2027 atteigne c.0,7x<sup>7</sup>, lui permettant de maintenir son solide profil *Investment Grade* auprès des agences de notations. La transaction est

---

<sup>5</sup> Définition Thales.

<sup>6</sup> Hors coûts de mise en œuvre et impact de la répartition du prix d'acquisition.

<sup>7</sup> Sur base des données du consensus au 3 juillet 2026.

conforme à la politique d'allocation de capital de Thales et n'aura aucun impact sur la politique de dividendes existante de Thales.

### **Prochaines étapes**

La finalisation de l'acquisition de la participation de la famille Gorgé est prévue d'ici le troisième trimestre 2027, sous réserve de l'obtention des approbations antitrust et réglementaires habituelles ; l'offre publique d'achat obligatoire portant sur 100 % des actions d'Exail, au même prix par action de 134,00 €, et des obligations ODIRNANE est prévue pour être déposée à la suite, et la clôture de l'opération est attendue au plus tard au début 2028.

Le conseil d'administration d'Exail a accueilli à l'unanimité et favorablement le projet de transaction et émettra un avis motivé à la suite des travaux de l'expert indépendant missionné à cet effet ; un comité *ad hoc* nommé par le conseil d'administration supervisera les travaux de cet expert indépendant.

Enfin, Thales s'est engagé à négocier de bonne foi un accord de rapprochement avec Exail, qui inclurait notamment une indemnité de résiliation dont le principe et le montant sont d'ores et déjà convenus.

Thales vous invite à participer à sa conférence téléphonique (ou *webcast*) en anglais :

#### **Lundi 6 juillet 2026 à 8h00 (CEST)**

En utilisant le lien suivant, vous pourrez vous inscrire, **obtenir votre code PIN personnel** et choisir la méthode de connexion la plus pratique : liste de numéros d'appels ou une option "Appelez-moi", en renseignant votre numéro de téléphone.

<https://register-conf.media-server.com/register/BI0d69beef0482491d978af6289dea87ae>

Il sera également possible de suivre cette conférence en *webcast* en utilisant le lien suivant :

<https://edge.media-server.com/mmc/p/d7k4zfdm>

Si vous n'avez pas pu écouter la conférence en direct, vous pourrez la réécouter en cliquant sur le lien du *webcast* environ 1h après l'événement. L'enregistrement sera disponible pendant 1 an.

### **À propos de Thales**

Thales (Euronext Paris: HO) est un leader mondial des hautes technologies pour les secteurs de la Défense, de l'Aérospatial et de la Cybersécurité & Digital. Son portefeuille de produits et de services innovants contribue à répondre à plusieurs défis majeurs : souveraineté, sécurité, durabilité et inclusion.

Le Groupe consacre 4,5 milliards d'euros par an à la Recherche & Développement dans des domaines clés, en particulier pour les environnements critiques, tels que l'Intelligence Artificielle, la Cybersécurité, le Quantique et les technologies du Cloud.

Thales compte plus de 85 000 collaborateurs dans 65 pays. En 2025, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 22,1 milliards d'euros

### **À propos des technologies Exail**

Exail Technologies, entreprise industrielle de haute technologie spécialisée dans les technologies autonomes, la navigation, l'aérospatial et la photonique, se distingue par son intégration verticale complète, de la conception au déploiement. Leader européen en robotique maritime (notamment pour la lutte contre les mines) et deuxième acteur mondial en systèmes de navigation inertielle navale, Exail dessert une clientèle civile et militaire dans près de 80 pays. Coté sur Euronext Paris (Compartiment B, EXA) et sur le marché américain OTCQX (EXALF), le groupe, contrôlé par la famille Gorgé, emploie environ 2 200 collaborateurs et mise sur l'innovation pour répondre aux enjeux de souveraineté technologique.

### **Contacts**

#### **Thales, relations médias**

[pressroom@thalesgroup.com](mailto:pressroom@thalesgroup.com)

#### **Thales, analystes / investisseurs**

[ir@thalesgroup.com](mailto:ir@thalesgroup.com)

#### **Exail Technologies, analystes / investisseurs**

Hugo Soussan, [h.soussan@exail-technologies.com](mailto:h.soussan@exail-technologies.com)

## **AVERTISSEMENT**

Le présent communiqué de presse est diffusé à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre d'achat, ni une sollicitation d'offre de vente de titres d'Exail.

La documentation relative à l'offre publique d'achat, qui, le cas échéant, précisera les modalités et conditions de celle-ci, sera soumise à l'examen de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Il est vivement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires de prendre connaissance de la documentation relative à l'offre publique d'achat dès qu'elle sera disponible, si celle-ci est déposée, ainsi que de toute modification et de tous compléments apportés à ces documents, car ils contiendront des informations importantes concernant Thales, Exail et l'opération.

L'opération est notamment soumise à l'obtention des autorisations en matière de concurrence et des autorisations réglementaires. L'offre publique d'achat ne serait déposée auprès de l'AMF qu'une fois ces conditions remplies (ou levées).

Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays où la diffusion de ces informations est soumise à des restrictions légales. L'offre publique d'achat ne sera pas ouverte au public dans les juridictions où son lancement est soumis à des restrictions réglementaires. La publication, la diffusion ou la distribution du présent communiqué de presse dans certains pays peut être soumise à des restrictions réglementaires. Par conséquent, les personnes situées dans des pays où le présent communiqué de presse est publié, diffusé ou distribué doivent s'informer de ces restrictions et s'y conformer. Thales et Exail déclinent toute responsabilité en cas de violation de ces restrictions.

## **DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives. Vous pouvez identifier ces déclarations prospectives par l'utilisation de termes tels que « perspectives », « croire », « penser », « s'attend à », « potentiel », « continuer », « pourrait », « devrait », « chercher à », « environ », « prédire », « avoir l'intention de », « prévoir », « estimer », « anticiper », la forme négative de ces mots, d'autres termes comparables ou d'autres déclarations qui ne se rapportent pas strictement à des faits historiques ou concrets. Les déclarations prospectives concernent des attentes, des estimations, des convictions, des projections, des plans et stratégies futurs, des événements ou tendances anticipés et des expressions similaires relatives à des questions qui ne constituent pas des faits historiques, y compris, sans s'y limiter, les déclarations concernant : l'opération ; l'exploitation de l'activité acquise après la clôture de l'opération ; les opportunités d'expansion et de croissance ainsi que d'autres synergies résultant de l'opération ; et le calendrier prévu pour la clôture de l'opération proposée. Les déclarations prospectives reposent sur les convictions, les hypothèses et les attentes de Thales et d'Exail, compte tenu de toutes les informations dont elles disposent actuellement. Ces convictions, hypothèses et attentes peuvent évoluer en raison de nombreux événements ou facteurs possibles, dont tous ne sont pas connus de Thales et d'Exail ni ne relèvent de leur contrôle. Si un changement survient, les activités, la situation financière, la trésorerie et les résultats d'exploitation de Thales et d'Exail pourraient s'écarter sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives. Les facteurs suivants, entre autres, pourraient entraîner un écart entre les résultats réels et les déclarations prospectives : l'incapacité à tirer parti des avantages escomptés de la transaction dans les délais prévus ; des passifs imprévus ou des coûts d'intégration et autres liés à la transaction envisagée,

ainsi que le calendrier y afférent ; la disponibilité et le coût du financement de la transaction envisagée ; des changements dans l'activité d'Exail ; tout retard ou difficulté dans l'obtention des autorisations réglementaires ; l'échec de la transaction ; la capacité de l'activité acquise à maintenir ses relations commerciales après l'opération ; l'incapacité à tirer parti des avantages ou les changements dans les stratégies commerciales de Thales et d'Exail ou de l'activité acquise, y compris la capacité à réaliser les synergies attendues issues d'acquisitions, de partenariats stratégiques ou d'autres opérations ; la disponibilité, les conditions et le déploiement des capitaux ; la disponibilité de personnel qualifié et les coûts liés au recrutement et à la fidélisation de ce personnel ; et une concurrence accrue.

Toutes les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Thales et Exail n'assument aucune obligation de mettre à jour les déclarations prospectives afin de refléter des circonstances ou des événements survenant après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées, sauf si la loi l'exige. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne constituent en aucun cas une garantie de celles-ci. Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres dans quelque juridiction que ce soit.